



**Association Intercommunale d'Accueil de
jour des enfants, dite :**

RESEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES

Extrait de procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal du 15 mai 2019 à Vich.

Présidence : Madame Anne Stiefel

Liste des 15 Communes sur 16 représentées à la séance du 15 mai 2019 :

Arzier-Le-Muids	3 voix	Le Vaud	2 voix
Begnins	1 voix	Longirod	1 voix
Burtigny	1 voix	Marchissy	1 voix
Coinsins	1 voix	Prangins	3 voix
Duillier	1 voix	St-Cergue	3 voix
Genolier	0 voix	St-George	1 voix
Givrins	1 voix	Trélex	2 voix
Gland	13 voix	Vich	1 voix
		Total	35 voix

Le conseil intercommunal

Vu

Le préavis 02/2019 – relatif au Plan de développement 2020 à 2025.

Où

Le rapport de majorité de la Commission ad 'hoc pour le plan de développement du RAT.

Le rapport de minorité de la Commission ad 'hoc pour le plan de développement du RAT.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- D'accepter le préavis N°2/2019 relatif au Plan de développement 2020 à 2025.

Conformément aux articles 112 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du district de Nyon dans un délai de 10 jours, qui suivent la publication dans la FAO.

Pour le bureau du conseil intercommunal

La Présidente

Anne Stiefel

La Secrétaire

Vanessa Wicht

Gland le 20 mai 2019